



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

suicide

Question écrite n° 126760

### Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, chargée de la jeunesse et de la vie associative, sur le suicide chez les jeunes adolescents. En effet, le suicide chez les jeunes adolescents est devenu aujourd'hui la 2e cause de mortalité après les accidents de la route. C'est 1 200 décès imputables au suicide chez les jeunes chaque année, qui sont recensés, et 40 000 tentatives, sans compter ceux qui sont considérés en toute bonne foi, comme des accidents. Au regard de ces chiffres plus qu'alarmants et compte tenu de l'actualité de ces derniers mois, il lui demande donc de bien vouloir lui préciser les mesures envisagées quant à la politique de prévention du suicide chez les adolescents.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Remiller](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 126760

**Rubrique :** Mort

**Ministère interrogé :** Jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 janvier 2012, page 803

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)